



- Légende**
- Limite de zone
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
- Protection des Monuments Historiques**
Protégé au titre de L. 151-19 du code de l'urbanisme
- Ensemble
 - ★ Élément



Sources de données:
 Direction Générale des Impôts - cadastre, Droits réservés
 IGN BD TOPO de la Réunion avec la participation de l'UE, de l'Etat, de la Région et du Département
 Commune de Saint Paul

Plan Local d'Urbanisme
Commune de Saint Paul
 Document approuvé le
 27 septembre 2012
 Edition juillet 2024
Plan de zonage
14 - ROCHE PLATE - MARLA

